



## La lettre de JALMALV

N° 28      Avril 2018



Le printemps est là, ça donne envie d'aller se promener, une balade plait toujours à l'arrivée des beaux jours! Partir à la découverte de nouveaux horizons, faire un grand ménage de printemps, soigner votre jardin, le faire repartir, le fleurir ou imaginer de belles salades équilibrées et colorées, quels sont vos souhaits pour ce printemps?

**Comme l'hirondelle attend le printemps,**

**Vous avez attendu plusieurs mois, notre lettre d'info.**

**Nous JALMALV Laon, n'étions pas en train d'hiberner mais nous menions depuis le 19 mars une animation pour les scolaires sur le cycle de la vie.**

Neuf cent dix-sept enfants ont été concernés par cette animation sur le cycle de la VIE. Quarante-sept bénévoles de JALMALV Laon et Saint Quentin, mais

aussi d'associations amies V.M.E.H., Lire et Faire Lire où des bénévoles non associatifs ont répondu présents pour cette belle aventure. Ce fut des moments de partages intergénérationnels, d'échanges et d'écoute auprès des jeunes qui découvraient les grandes étapes de la vie, faites de moments de bonheur et de moments de peine. Ils découvraient aussi qu'ils avaient en eux la force de vivre des épreuves et de « rebondir ». Cette animation permettait également une approche d'autres cultures ou de religions différentes. Durant quatre-vingt-dix minutes les scolaires de primaire découvraient les ateliers : naître, grandir, vieillir et mourir. Puis ils écoutaient un conte qui les renvoyait dans la vie. Les retours des enfants, des enseignants et des parents, venus nous rencontrer furent très positifs.

### Une maman:

"Mes enfants ont beaucoup appris et moi aussi"

"Merci pour votre animation, nos enfants en repartent grandis. Que de réponses à leurs questions!"

### Des parents:

" Très intéressants pour les enfants comme pour nous"

### Des enseignants:

"Une façon simple d'aborder des choses parfois bien compliquées"

"Les enfants apprennent, et peuvent s'exprimer, ils sortent grandis! Animation très riche".

"Ateliers très bien expliqués, les enfants ont beaucoup appris".

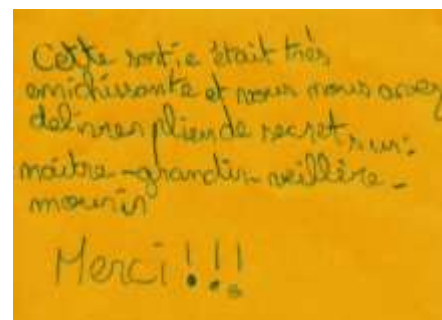
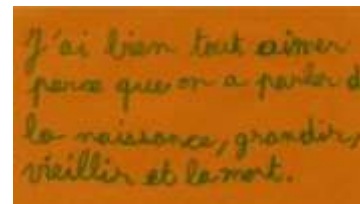
"Exposition très riche, les enfants ont adoré"

"Approche très sensible, très délicate des différentes étapes de la vie, vous avez su capter toute l'attention des enfants"

"Très belle exposition, source de discussion, de paroles et d'échanges. C'est essentiel pour les enfants de libérer la

parole et d'avoir des supports sur ce qu'est la VIE"

"Très belle animation, de très bonnes idées qui permettront aux enfants de grandir avec des armes pour la vie"



Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés et qui, d'une façon ou d'une autre ont collaboré à la réussite de ce beau projet.

**Sur notre site vous pouvez découvrir de façon plus approfondie cette animation. Prochainement vous y découvrirez :**

- Les représentations de la mort par l'enfant suivant son âge.
- Comment parler de la mort avec l'enfant.
- Faut-il laisser les enfants participer aux rites funéraires.

**Ce printemps 2018 est aussi un moment dans notre société de réflexion sur les lois de bioéthique.**

**Cela ne peut laisser notre association silencieuse.**

L'actuelle loi de bioéthique du 7 juillet 2011 prévoit qu'elle doit faire l'objet d'une révision par le parlement dans les 7 ans et que cette révision doit être précédée d'un débat public sous la forme d'États généraux organisés par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Le lancement des États généraux de la bioéthique par le CCNE (Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé) précède la révision de la loi. La synthèse du CCNE et l'avis du comité citoyen seront disponibles en juin 2018

**Informers nos élus est du rôle des associations d'accompagnement**, nous qui sommes auprès des personnes gravement malades et aux côtés des équipes soignantes. Au niveau de notre association laonnaise, Élisabeth Millet, Présidente, a rencontré notre député, Madame Aude Bono, notre sénateur Monsieur Antoine Lefèvre a pu échanger longuement avec le docteur Anne Claire Coureau médecin de Soins Palliatifs membre du CA de la SFAP (société française d'accompagnement et de soins palliatifs qui fédère 10.000 soignants et 6.000 bénévoles.) Le docteur Coureau était venu à Laon lors de l'inauguration de notre animation sur le cycle de la vie. Il est important d'informer les législateurs sur la réalité de terrain, d'être en quelque sorte le porte-parole des personnes que nous accompagnons.

**J'ai en mémoire la parole d'une personne accompagnée** vers 2012/2013 alors que l'on commençait à évoquer une nouvelle loi et qui m'a exprimé sa peur: " Je suis âgée, je suis malade, quand je les vois entrer dans ma chambre j'ai peur qu'ils m'euthanasient". Évidemment, si la loi évoluait dans le sens d'une euthanasie légale, cela serait encadré. Mais lorsque l'on sait qu'en France les cas d'euthanasie qui ont lieu le sont majoritairement, non pas à la demande du malade, mais à la demande de la famille cela doit nous faire réfléchir.

**Les français se soucient à juste titre de la manière dont ils seraient soignés et accompagnés**, si eux-mêmes ou un de leurs proches étaient atteints d'une maladie incurable: la peur de souffrir, la crainte d'être l'objet d'une obstination déraisonnable, le respect de leurs droits, la difficulté de devoir prendre certaines décisions, l'attention portée aux proches aidants, à la fin de vie, à la mort, au deuil, etc., sont des préoccupations réelles et légitimes. Tous, nous voulons mourir de façon digne et assistée, cela ne veut pas dire pour autant que nous souhaitons être euthanasiés. « Sur la fin de vie, la loi est applicable depuis août 2016, nous sommes en avril 2018. Il y a donc moins de deux ans qu'elle est appliquée.

**Certains députés proposent une nouvelle loi.** Mais la loi actuelle doit être évaluée. Il est nécessaire de voir ce qui a marché et ce qui ne marche pas, avant de la modifier éventuellement. La loi de 2016 a pour but de soigner, d'apaiser et de soulager avec de nouveaux droits : les directives anticipées, la personne de confiance et la sédation profonde et continue **lorsque le pronostic vital est engagé.** « *La sédation profonde et continue* », est un soin, c'est la possibilité pour les médecins de plonger un patient en phase terminale et à sa demande, dans le coma jusqu'à sa mort, parallèlement à l'arrêt des traitements curatifs ». **Cette loi nous paraît répondre aux besoins des personnes malades.**

**MAIS, Il faut que les soignants, comme les citoyens se l'approprient :**

Il ne doit plus y avoir d'obstination déraisonnable.

Les personnes malades ne doivent plus souffrir.

Chacun doit savoir qu'il peut demander et obtenir que ses traitements soient arrêtés.

Les soins palliatifs doivent être accessibles à tous.

Les soignants doivent être formés aux soins palliatifs.

Pour cela, nous, JALMALV, œuvrons à faire connaître cette loi, les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance. **En 2017, notre association laonnaise a fait 11 rencontres citoyennes et sensibilisé ainsi 290 personnes.**

**Nous continuerons à informer sur cette loi et sur l'importance de rédiger ses directives anticipées.**

En cela nous serons aidés par **un jeu composé de de 44 cartes "A vos souhaits"** réalisé par la fédération JALMALV. Le jeu peut se pratiquer seul, mais aussi à deux ou à plusieurs dans une relation d'échanges et de partage **Quand utiliser le jeu ?** À tout moment, pour les personnes qui se posent des questions et qui veulent se sentir prêtes à aborder leur fin de vie. C'est également un bon outil pour se préparer à la rédaction des Directives Anticipées.

**Ce jeu de cartes a pour but de faciliter l'expression des souhaits pour sa fin de vie et d'aider à les communiquer** aux proches, soignants et familles. Il permet de réfléchir à ce que je veux pour ma fin de vie et éviter les malentendus. Prendre conscience de ce qui me paraît important. Il permet le dialogue. C'est un outil pour anticiper et prévoir ce qui sera prioritaire à ce moment- là. Il permet aussi d'évoquer ses valeurs, ses doutes, ses sentiments. Il facilite la rédaction des directives anticipées.



Nous sommes à votre disposition pour des rencontres informant sur la loi Clayes Léonetti, vous faire connaître les directives anticipées, la personne de confiance, nous sommes maintenant grâce à ce jeu de cartes prêts à vous aider à mettre en évidence ce que vous souhaiteriez ou non écrire.

**N'hésitez pas à nous contacter.**

**Le jeu peut aussi, être acheté au prix de 10 € hors frais de port.**

**Notre assemblée Générale aura lieu le mercredi 4 juillet à 20 heures au Logis Abbatial du Centre Hospitalier.**

**Une formation à l'écoute a lieu dans notre local les samedis 19 et 16 mai.**

### **Permanences :**

Au local : 2-3 Espace Charles de Gaulle à Laon (Face résidence des Myosotis, derrière Pôle Emploi, 2 accès possibles : par l'avenue Charles De Gaulle ou le Bd Gras Brancourt). Il faut entrer dans l'Espace Charles De Gaulle.

**Jeudi 18 mai** de 18h00 à 20h00

**Jeudi 21 juin** de 18h00 à 20h00

**Jeudi 19 juillet** de 18h00 à 20h00

### **Adhésion 2018**

Reconnue d'utilité publique, l'association JALMALV peut vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt lorsque vous lui faites un don. Si vous avez oublié de renouveler votre adhésion il est toujours temps de le faire.

En nous accordant votre soutien financier, vous nous aidez à concrétiser nos actions, et permettez la formation des bénévoles qui est fondamentale.

## ADHESION – 2018

NOM, Prénom.....

Adresse :.....  
.....

CP: ..... Ville : .....

Téléphone : ..... email :.....

Profession (facultatif).....

### COTISATION :

Personne Physique 12 € ou Personne Morale 50 € (Associations, Collectivités, Entreprises...)

..... €

DON à l'ASSOCIATION ..... €

TOTAL ..... € (chèque à l'ordre de Aisne-Jalmalv en Laonnois)

## Où joindre Aisne-JALMALV en Laonnois?

Notre adresse mail a changé [jalmalvenlaonnois@gmail.com](mailto:jalmalvenlaonnois@gmail.com)

Site [www.jalmalv-laon.com](http://www.jalmalv-laon.com) facebook Aisne Jalmalv en Laonnois

Adresse du local : Espace Charles de Gaulle 02000 LAON

Adresse postale : 9 rue du Bourg–02000 LAON

Pour les demandes d'accompagnement et tout renseignement : **06.87.36.22.06**